

Suggestions pour un changement d'orientation de la politique agricole des pays industrialisés

Autor(en): **Vallat, Jean**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Agrarwirtschaft und Agrarsoziologie = Économie et sociologie rurales [1980-2007]**

Band (Jahr): - **(1984)**

Heft 2

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-966504>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

SUGGESTIONS POUR UN CHANGEMENT D'ORIENTATION DE LA POLITIQUE AGRICOLE DES PAYS INDUSTRIALISES

Jean Vallat

DIAGNOSTIC CERTES UNANIME, MAIS DECEVANT

Simplees difficultés, simples problèmes ... ou échec des politiques agricoles ... ou encore impasse, donc impossibilité de trouver des solutions satisfaisantes aux problèmes que pose l'agriculture des pays fortement industrialisés?

Suivant que l'on veuille minimiser l'acuité de la crise actuelle ou dramatiser la situation, les termes employés peuvent naturellement changer; il n'en reste pas moins que le diagnostic porté sur la situation actuelle de l'agriculture n'est pas brillant.

Il y a 25 ans, tout le monde s'accordait pour dire que l'agriculture suisse et européenne coûtait cher aux pouvoirs publics et aux consommateurs. L'économie était à ce moment-là en pleine croissance et l'on a pensé judicieux de mettre des moyens en oeuvre pour faciliter aux agriculteurs l'application de certains principes d'inspiration strictement économique, ce fut l'époque de la "réforme des structures" de production. Nous connaissons les résultats de cette politique, admise dans tous les pays industrialisés. Or, aujourd'hui le constat est également unanime: loin d'abaisser les contributions des services publics, ces dernières atteignent des proportions insupportables; les effets, escomptés sur l'amélioration des revenus du nombre réduit d'agriculteurs restants, ne se sont pas produits; nous connaissons des problèmes d'écoulement énormes; l'endettement atteint des limites qualifiées de dangereuses; des doutes sérieux naissent quant à la tendance à l'intensification de la production et à l'emploi grandissant d'agents de production; des régions connaissent l'abandon de l'exploitation des terres, le dépeuplement, la détérioration de l'environnement.

Aux constatations décevantes sur le plan économique s'ajoutent donc des considérations de type écologique et social. Les politiciens,

experts, et spécialistes sont perplexes, embarrassés; la situation, ou plutôt l'ambiance qui régnait il y a 25 ans, ne se retrouve pas aujourd'hui. En effet, devant le problème des années 50 à 60, les politiciens agricoles semblaient avoir trouvé "la" solution, ou du moins une orientation simple, clairement tracée: la rationalisation, dans le domaine technique en premier lieu (amélioration des processus de production) et sur le plan économique ensuite, (amélioration des structures, augmentation de la productivité des facteurs rares et chers). Il fallait faire de l'agriculture une activité économique à part entière, comparable dans sa démarche, aux secteurs de la production industrielle et à celui des échanges. L'agriculture devait apporter sa contribution au développement économique général, en libérant de la main-d'oeuvre, et en fournissant aux populations urbaines des denrées alimentaires à des coûts les plus bas possibles.

Les discours politiques, se rapportant à l'agriculture, étaient concordants, que ce soit en France, en Allemagne ou en Suisse. Le problème de l'exode rural, et celui du chômage ne paraissaient pas préoccupants, celui de l'atteinte à l'environnement encore peu apparent. On pensait "gaiement" que l'Economie saurait résoudre tous les problèmes – ou incidents de parcours – sans trop de difficultés. Les montagnes deviendraient des lieux de vacances, la campagne peu rentable – marginale – un lieu de résidences secondaires; une grande confiance semblait habiter les leaders paysans, et les responsables de l'application des mesures de politique agraire.

Les résultats de ce courant de pensée qu'il m'est arrivé de dénommer "agressif" en 1965, lors d'une visite du Ministre de l'agriculture française en Suisse, sont plutôt mauvais, il faut en convenir. Loin de moi cependant l'idée de chercher des responsables et le dessein d'accuser qui que ce soit – car nous portons tous une part de responsabilité – j'aimerais toutefois essayer de dégager une cause de l'échec de la politique suivie, qui me paraît être fondamentale. En effet, les principes qui ont inspiré la réforme de la politique agraire étaient essentiellement économiques; le marché était déterminant; les prix du marché auraient dû décider de tout. C'était un peu comme si les inégalités des conditions naturelles n'existaient pas, et comme si on allait pouvoir, à travers tout l'Europe, unifier

les structures des exploitations – ou des ateliers de productions –; l'appartenance régionale passait à l'arrière-plan des préoccupations des planificateurs et ne constituait plus qu'une caractéristique climatique, déterminant ainsi le type de production adapté; on a voulu unifier le marché des produits agricoles, sans pouvoir changer l'amont de la production: les paysans et leurs exploitations grandes ou petites, les conditions naturelles favorables ou défavorables à une production mécanisable, les caractéristiques propres aux zones rurales, très peuplées aux activités économiques nombreuses et diversifiées, ou peu peuplées, plus spécialisées dans les productions agricoles.

L'application aveugle des principes économiques valables dans les activités industrielles n'a pas pu se faire jusqu'au bout. En me faisant l'avocat du diable, je dirais que si nous étions parvenus à respecter les lois du marché, il devrait y avoir beaucoup moins de paysans qu'il y en a actuellement, et beaucoup plus de terres abandonnées. Mais les principes économiques n'ont pas pu être appliqués strictement, pour des raisons que j'appellerai politiques, il a fallu fixer des prix de soutien relativement élevés, de même que des garanties de prise en charge pour de nombreuses denrées. La sélection des producteurs a été fortement ralentie. Les aides financières, accordées aux agriculteurs potentiellement forts, en vue de rendre les agricultures nationales plus compétitives ont faussé le jeu naturel de l'optimisation de la production agricole.

LA PREDOMINANCE DE L'ECONOMIQUE N'EST PLUS ACCEPTABLE

La constatation faite ici ne doit pas être prise comme un regret de ma part. Elle me dit qu'en agriculture, le jeu de l'économie ne peut pas être laissé à lui-même. Il faut accepter de lui donner des règles, des sortes de barrières, des contraintes; il faut reconnaître que les prix du marché ne sont pas le critère essentiel, à partir duquel les agriculteurs prennent leurs décisions, mais qu'il y a, à l'origine de la production, des climats, des configurations du terrain, un environnement naturel, des structures d'exploitation, des populations et des hommes différents.

Il n'est plus question aujourd'hui d'imaginer "une" politique agricole, un consensus facile sur les lignes directrices de cette politique, parce que nous devons nous mouvoir entre deux mondes de nature très différente. Aucun de ces deux mondes ne peut dominer l'autre, les deux doivent se compléter, s'appuyer alternativement l'un sur l'autre:

- le monde de l'économie, avec ses rythmes mécaniques, ses accélérations, ses implications tangibles et chiffrables, sa puissance, son pouvoir, c'est le monde de l'efficacité, de la recherche finale du profit maximum
- et celui de la vie, avec ses rythmes propres, biologiques, c'est aussi celui de l'humain, manquant de rationnel, changeant, incertain, celui enfin où les appréciations qualitatives prédominent

L'économie ne peut négliger les nécessités vitales des hommes, pas plus que le vivant ne peut faire abstraction d'un minimum de soucis de rentabilité.

Nous devons accepter d'entrer dans une phase de recherche de combinaison entre des facteurs ne pouvant pas tous entrer dans la catégorie "argent"; le franc n'est plus, comme nous avons eu tendance à le croire depuis la naissance de l'économie industrielle, l'unité de mesure commune à toutes les actions des hommes.

L'économie ne sera plus le principal critère de décision dans le domaine de la politique agricole puisque c'est d'elle que je dois parler.

Comment arriver à corriger ce défaut fondamental d'une inspiration trop exclusivement économique du courant des années 60 à 70 et qui manifeste une force d'inertie encore considérable aujourd'hui!

RENVERSER LE SENS DU RAISONNEMENT QUI CONDUIT A LA FIXATION DES PRIX

Une des premières idées qui vient à l'esprit, dans le domaine de la production agricole, donc au niveau de l'exploitation, serait une

inversion du sens du raisonnement qui conduit l'agriculteur à la prise de décisions.

Au lieu de partir des prix sur le marché pour aboutir aux décisions du paysan, qui tâche de tirer le maximum du milieu et des ressources dont il dispose, ou, à la limite se voit obligé de quitter l'agriculture ...

... il faudrait partir des conditions naturelles et de l'environnement humain dans lequel il se trouve, de ses aspirations et besoins, et de ceux de l'ensemble de la population pour aboutir à la formation des prix, et à une politique d'ajustement des revenus.

Une telle inversion du raisonnement en matière de gestion de l'entreprise suppose que les objectifs que l'agriculteur se fixe, ne soient pas essentiellement économiques et individuels. Elle suppose ensuite que la politique agricole pose les bases qui permettent à de nouveaux objectifs, de nature qualitative, d'être atteints. En d'autres termes, cela veut dire qu'à partir de considérations tenant compte de contraintes physiques (conditions naturelles, structures d'exploitation, environnement rural, besoins du marché et de l'autoapprovisionnement, etc.) il faudra définir une nouvelle politique économique, une politique, dont la caractéristique essentielle sera d'être très différenciée dans ses mesures d'application. Pour éviter les erreurs et les inconvénients d'un grossissement de l'appareil administratif, il faudra envisager la décentralisation des mesures d'application, par petites régions, sous le contrôle des états, mais avec la participation des intéressés eux-mêmes, cela va dans le sens d'une responsabilisation de ceux que l'on a voulu appeler "entrepreneurs agricoles". Le rôle de l'économie sera un rôle d'ajustement et de péréquation.

J'aimerais illustrer ce retournement et le changement qu'il implique dans la politique par deux exemples très concrets et très actuels:

- Un premier exemple: la surproduction laitière a conduit le gouvernement suisse à contingenter la production laitière. Le chemin le moins judicieux a été choisi à mon avis, car c'est celui de l'irresponsabilité des producteurs. L'administration fédérale a dû prendre sur elle-même le soin d'attribuer un contingent à chaque

producteur, selon des bases "historiques", et ceci après de nombreux appels "platoniques" à la modération. La forme actuelle du contingentement est injuste et favorise les moins disciplinés. Le gouvernement aurait très bien pu fixer des limites de contribution pour la mise en valeur des excédents, quitte à laisser aux organisations laitières et à leurs membres, le soin de la maîtrise quantitative de la production. Un système de production sous contrat aurait très bien pu être mis sur pied, son étude n'a même pas été faite. Je ne dis pas que les choses auraient été faciles mais elles auraient contribué, à la longue, à mieux réaliser l'objectif de l'économie de marché lui-même: la maîtrise quantitative de la production.

- Un deuxième exemple: il y a actuellement pléthore de viande porcine, beaucoup de producteurs seraient prêts à abandonner cette production peu rentable; ils ne le font pas, de peur que si un contingentement "historique" allait être mis sur pied, ils en seraient exclus, ou seraient désavantagés par rapport à d'autres - moins conscients de leurs responsabilités.

Une fois la maîtrise quantitative de la production atteinte, il serait alors possible de procéder à des ajustements de prix, même différentiels si cela était nécessaire, pour tenir compte d'une politique de revenu équitable des agriculteurs.

Cette vue qui consisterait à confier aux producteurs le soin de se répartir les quotas de production peut paraître utopique pour l'instant, mais elle mériterait d'être examinée, et d'être expérimentée dans certaines régions test. Elle nécessite également la mise en oeuvre de nouveaux outils de gestion, et là, je me permettrai d'être plus précis.

RENOVER LES OUTILS DE LA GESTION

La comptabilité agricole, telle que nous la connaissons, est un outil inadapté aux caractéristiques propres de l'exploitation agricole. Les économistes ruraux qui reconnaissent la part d'arbitraire dans la façon de calculer des notions classiques de l'économie rurale, deviennent de plus en plus nombreux; le calcul du produit du

travail par exemple, qui sert de comparaison avec d'autres travailleurs, est conventionnel; il dépend en effet de valeurs monétaires attribuées à l'autoapprovisionnement et au logement, ainsi que d'un rendement attribué - et supposé - aux fonds propres engagés dans l'exploitation. Le niveau des revenus du travail ainsi calculés ne reflète pas le niveau de vie réel de l'exploitant et de sa famille, dans un environnement rural très spécifique.

Les méthodes de calculation comptables actuelles ne sont que partiellement des outils de gestion, et essentiellement des outils de nature politique (en vue de la comparaison des revenus et des revendications de hausse de prix).

La tendance future devrait aller dans le sens d'une séparation entre:

- les flux physiques d'une part, qui se produisent à l'intérieur de l'exploitation, entre exploitation et ménage, et entre l'exploitation et l'extérieur,
- les flux financiers réels d'autre part, en faisant la distinction entre les flux de fonctionnement annuels, et ceux d'investissement ou de désinvestissement.

Les flux physiques et monétaires seraient donc relevés séparément.

L'objectif "comptable" serait ainsi non plus, un calcul hypothétique de rentabilité, mais une appréciation quantitative et qualitative des moyens d'existence, auto-consommés et achetés, et l'examen de la balance des flux financiers dans le temps. Ceux-ci devraient s'équilibrer dans des durées correspondant à celle des investissements.

Il y aurait deux appréciations distinctes:

1. une appréciation physique, selon des normes, des critères et des barèmes à définir,
2. une appréciation purement financière faite à l'aide de l'évolution dans le temps, du cash-flow produit annuellement, et de son utilisation (investissements, placements, remboursements, etc).

Du point de vue de l'évaluation financière, l'essentiel serait, com-

me signe de la bonne marche d'une exploitation, l'équilibre dans le temps:

- des excédents positifs de flux consécutifs au fonctionnement de l'exploitation – ménage familial compris de même que gains accessoires éventuels
- et des excédents négatifs de flux consécutifs aux investissements de renouvellement et de modernisation.

Les agriculteurs d'aujourd'hui, qui ont pris l'habitude d'investir et d'emprunter, ne maîtrisent pas forcément le problème du renouvellement des machines et des bâtiments. En effet, de forts investissements sous-entendent souvent, après quelques années, de fortes disponibilités financières (équivalentes aux amortissements); l'agriculteur peut être tenté de réinvestir ces liquidités en oubliant les besoins de renouvellement futurs, et sera ainsi conduit à emprunter toujours davantage. La gestion chez le paysan-investisseur comporte aussi la nécessité de gérer des placements de liquidités, qui eux peuvent, par le canal des caisses de crédits mutuels, être placés chez d'autres agriculteurs ou membres de la collectivité rurale.

Pour appliquer de telles conceptions, il faudra naturellement agir en fonction des types différents d'exploitation; un critère de classification nouveau devra être introduit lors de l'élaboration d'une typologie des exploitations, qui serait: le degré d'intégration des unités "exploitation agricole – famille – gains accessoires" à l'économie monétaire, en allant de la petite exploitation de montagne à temps partiel, avec forte part d'auto-provisionnement, à la grande exploitation orientée essentiellement vers la production pour le marché, en passant par des paliers de combinaisons successifs à définir.

L'examen statistique de l'évolution, dans le temps, du cash-flow total – expression tirée du jargon des économistes ruraux – serait un excellent indicateur pour l'orientation des mesures de politique agraire, en tout cas meilleur que celui de la comparaison entre "produit du travail réalisé" et "salaire calculé équitable".

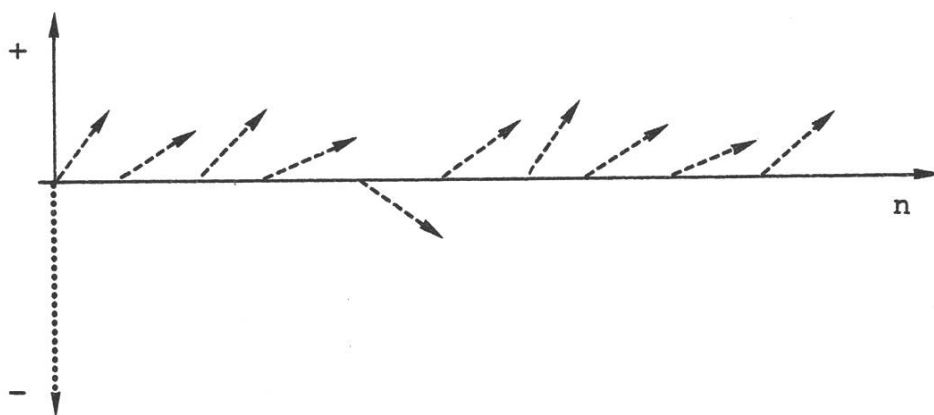
PROPOSITIONS CONCRETES D'UNE METHODE D'ANALYSE FINANCIERE DE SUBSTITUTION

La méthode d'analyse financière que nous nous proposons de décrire succinctement peut servir à la fois d'indicateur d'une bonne ou mauvaise gestion individuelle, et d'indicateur d'une politique agricole bénéfique ou préjudiciable à des ensembles de producteurs.

Prenons le cas d'un agriculteur qui investit un capital important dans son exploitation; l'opération "investissement" a pour conséquence une dépense correspondante, c'est un flux négatif, ou un cash flow d'investissement négatif; admettons que cet investissement soit destiné à durer un certain nombre d'années; la bonne règle économique connue suppose que les excédents de recettes par rapport aux dépenses consécutifs aux exercices annuels, durant le même nombre d'années, permettront d'accumuler suffisamment de moyens financiers pour reconstituer le capital nécessaire au renouvellement de l'investissement initial.

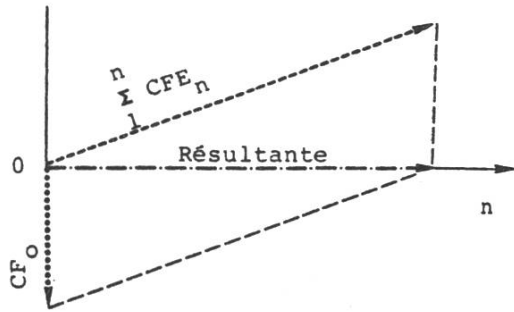
Graphiquement, les deux natures de cash flow peuvent être représentées de la façon suivante:

.....→ Cash-flow d'investissement initial = CF_0
-----→ Cash-flow d'exploitation annuels successifs = CF_n



En cumulant les CF_n pendant une durée correspondant à la "vie" de l'investissement initial, il est possible de calculer la résultante des 2 types de cash-flow. Trois cas peuvent se présenter, qui sont décrits ci-après.

Cas ①



$$- CF_0 + \sum_1^n CF_n = 0$$

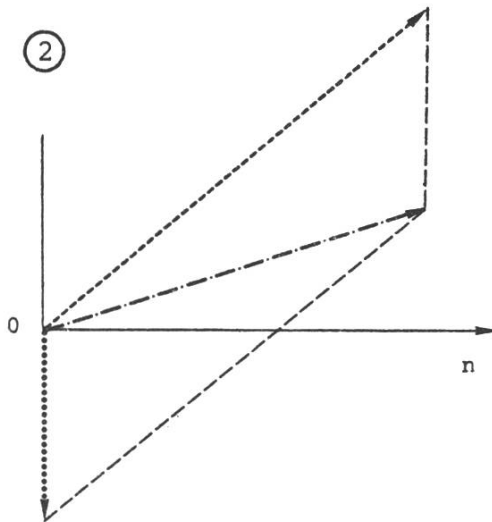
Résultante *horizontale*
restant au niveau 0

Les excédents de flux annuels permettent le renouvellement et rien de plus.

Le résultat net (profit) est nul.

L'exploitation se maintient à condition qu'elle n'ait pas de remboursement à effectuer

Cas ②



$$- CF_0 + \sum_1^n CF_n > 0$$

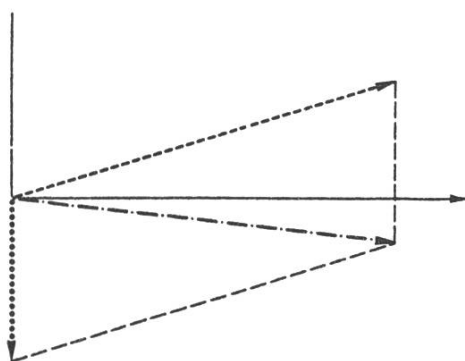
Résultante *ascendante*

Le renouvellement est possible et il reste un profit.

Le résultat net est positif.

Il permet soit de réaliser des réserves, donc de faire par la suite de l'auto-financement, soit de rembourser des emprunts.

Cas ③



$$- CF_0 + \sum_1^n CF_n < 0$$

Résultante *descendante*

Le renouvellement n'est pas possible par auto-financement.

Le résultat net est négatif d'où perte.

L'endettement s'amorce ou s'accroît.

Les graphiques présentés ci-dessus peuvent paraître aux initiés comme simplistes, et superflus. Il s'agit en effet de la plus élémentaire règle de gestion comptable.

La comptabilité classique – me dira-t-on – fait annuellement le même genre de calcul, en donnant pour résultat le profit ou résultat net. Dans nos trois exemples, et sur une période de n années,

le cas ① donne un résultat net = 0

le cas ② donne un résultat net > 0

le cas ③ donne un résultat net < 0

Ce résultat est de plus exprimé très souvent en % des fonds propres investis, et donne la rentabilité de l'exploitation durant chaque exercice; les économistes ruraux ont pris l'habitude, pour juger de la bonne marche de l'exploitation, de vérifier si les résultats annuels sont toujours positifs et atteignent si possible une rentabilité minimale de x % (taux de rentabilité équivalent à ceux de placements bancaires).

Or, cette façon d'évaluer la marche d'exploitation ne convient pas à l'exploitation paysanne. L'agriculteur ne raisonne pas en % de rentabilité.

Une rentabilité dite "normale" (de 5 % par exemple) peut, suivant les cas:

- être inutile
- être plus élevée que nécessaire
- être inférieure à ce qu'elle devrait être pour qu'il puisse moderniser son entreprise ou faire face à ses obligations financières.

Tout dépend en effet des conditions naturelles dont il bénéficie, du degré d'auto-provisionnement qu'il réalise, de sa situation financière de départ, de sa politique d'investissement (renouvellement simple, ou en plus de ce renouvellement, investissement de modernisation), de la nécessité qu'il a eue d'emprunter ou non, et enfin de son désir de créer ou de ne pas créer une réserve de fonds disponibles.

A tout cela s'ajoutent les orientations politiques générales qui

peuvent considérer qu'avec le temps, l'agriculteur puisse ou ne puisse pas augmenter ses fonds propres. Dans le cas d'une hypothèse d'augmentation de fonds propres, cela supposerait que l'agriculteur soit progressivement en mesure de rembourser ses emprunts, et de pratiquer l'auto-financement d'investissements nouveaux.

DESCRIPTION SOMMAIRE DE 6 TYPES D'EXPLOITATION

Reprenons schématiquement quelques options que l'on peut rencontrer dans la pratique.

Type 1: Le montagnard pratiquant l'auto-approvisionnement, et l'agriculteur à temps partiel.

L'agriculteur de montagne cherche en priorité à assurer son auto-approvisionnement alimentaire, à assurer par son propre travail, l'entretien et l'amélioration de son exploitation. La production pour la vente ne se limite qu'à la "production de liquidités nécessaires" à ce qu'il doit acheter. Très souvent, l'agriculteur correspondant à ce premier type assurera ses besoins en liquidités par une activité accessoire non agricole.

L'essentiel pour lui est de veiller à ce que la balance des liquidités soit équilibrée et que la résultante des flux soit à la limite parfaitement horizontale; cela correspond à une option où la nécessité de rentabilité agricole est nulle, l'essentiel est de vivre, de garder l'exploitation en bon état de fonctionnement, sans plus.

Cela revient également à considérer le complexe "exploitation agricole-ménage-activités non agricoles" comme une unité, dont il est inutile de vouloir dissocier des différents éléments.

Type 2: L'agriculteur des régions défavorisées, mais vivant essentiellement de son exploitation agricole, de dimension réduite.

Comme dans le cas précédent, l'auto-approvisionnement jouera un rôle important, mais la part de sa production pour la vente sera plus élevée; parler ici de rentabilité n'a pas beaucoup de sens non

plus, l'agriculteur peut aussi se contenter d'une rentabilité de l'exploitation, exprimée en valeur monétaire de 0. L'évaluation de la qualité de l'existence doit se faire, mais s'exprimer en données physiques, donc non monétaires.

Ce type d'agriculteur se rencontre dans ce que nous appelons les régions "problèmes", de basse montagne ou de colline, éloignées de centres ruraux et urbains.

Type 3: L'agriculteur moyen, produisant essentiellement pour la vente, pratiquant en priorité l'auto-financement des investissements.

Les conditions naturelles étant plus favorables, les productions mécanisables, l'agriculteur sera plus soucieux d'améliorer ses outils de production, donc d'investir, en fonction du niveau des prix qu'il obtient sur le marché. Si une rationalisation des méthodes de travail et des techniques de production sont considérées comme une nécessité, des "avances de liquidités" seront nécessaires pour financer des investissements; dans ce cas, la résultante des flux financiers sera nécessairement ascendante. L'agriculteur réinvestit ses surplus, il pratique en priorité l'auto-financement, son évolution est plutôt lente. Le volume de la production et des services auto-consommés, quoique important en valeur absolue, passe nettement au second plan par rapport à celui destiné à être vendu.

Type 4: L'agriculteur à plein temps, orienté comme précédemment vers la production pour la vente, mais fortement endetté.

Dans ce cas, en plus des nécessités de "profit" d'amélioration, il doit rembourser ses emprunts, d'où une nécessité de réaliser une résultante de flux financiers plus fortement ascendante. Il doit en quelque sorte réaliser deux objectifs financiers simultanément: rembourser et investir.

Type 5: L'agriculteur progressiste.

Il s'agit ici de celui qui fait sienne la politique vigoureuse d'amélioration de structure (agrandissement, rationalisation, intensification), et de surcroît endetté. Dans ce cas, ses besoins en disponibilités financières seront très élevés, d'où une nécessité

de profit également très élevée. Il est possible que pour répondre à ces nécessités, la rentabilité considérée comme "normale" – les 5 % cités plus haut – soit insuffisante. Dans la pratique, ce type correspond à ce que l'on désire, du moins en fonction de la politique qui a prévalu dans un passé récent.

Pour que l'agriculteur réalise véritablement les objectifs d'une telle politique, il devrait bénéficier de prix très élevés, du moins dans un premier temps, pour "absorber" les investissements importants de départ, et rembourser ses dettes. Par la suite, il pourrait se contenter de profits plus modestes, donc de prix plus bas, ce qu'espéraient les économistes, en préconisant certaines aides aux investissements (subventions, crédit sans intérêt, ou à taux réduit). En Suisse, comme en Europe, les prix n'ont pas répondu aux nécessités de forts surplus monétaires, pour une très grande partie des agriculteurs. Les conséquences d'une politique agricole visant à la fois la rationalisation et un niveau des prix relativement bas, sont celles que nous connaissons, et que j'ai décrite dans la première partie de ce travail: resserrement des moyens d'existence, propension à l'endettement, intensification, oubli forcé des limites d'absorption du marché des produits agricoles, concurrence entre agriculteurs pour l'acquisition de surfaces supplémentaires, surenchère en matière de locations de terres, abus dans l'emploi d'agents de production, etc.

Type 6: L'agriculteur "aisé".

L'agriculteur bénéficie de conditions naturelles excellentes et de grandes surfaces, de même que de conditions de vente "idéales", c'est-à-dire d'un niveau de prix des produits agricoles couvrant largement ses propres frais de production, (prix moyens fixés pour un grand ensemble d'agriculteurs). Dans ce cas, non majoritaire, on pourrait affirmer que les surplus monétaires réalisés sont en réalité plus élevés que nécessaires, et que le profit est plus grand que "normal". Il faut peut-être ajouter que parmi cette catégorie d'agriculteurs, tous ne sont pas forcément de bons gestionnaires, et qu'ils n'ont pas toujours su faire un bon usage de leurs disponibilités: certains ont "surinvesti", d'autres ont acheté des terres à des prix exorbitants, se sont peut-être lancés dans des emprunts inconsidérés, se retrouvant ainsi dans les conditions du type 5,

au lieu de placer tout simplement leurs surplus, et d'en faire bénéficier l'économie régionale. Il est également utile de mentionner ici les conséquences néfastes d'imprudences en matière de succession agricole.

Résumons par un tableau la relation existant entre les besoins de cash flow, donc de profit – puisque le profit est inclus dans le cash flow – et les 6 types décrits ci-dessus.

D'une façon générale, on peut conclure que:

- lorsqu'il s'agit d'entretenir un outil de travail, et que l'auto-provisionnement est important et de qualité, le profit nécessaire agricole peut être

nul ou modeste

exprimé en termes monétaires.

Cela ne veut pas dire que les conditions de vie – quoique spécifiquement dures – soient forcément mauvaises.

- lorsque la production agricole est la source principale des moyens d'existence et qu'un minimum d'investissement doit être réalisé

un minimum de profit est nécessaire.

- lorsque les conditions naturelles sont favorables, et lorsque la modernisation est ressentie comme une nécessité impérieuse

le profit doit être plus grand.





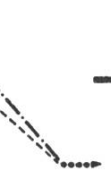

- lorsqu'il s'agit d'investir au moyen de l'emprunt

le profit nécessaire doit être encore plus grand on dit quelquefois qu'il doit être "double".

- lorsqu'il s'agit d'investir "vite" et beaucoup, et de surcroît au moyen de capitaux étrangers

le profit nécessaire devrait être très important, le maximum possible !

Si en réalité, le niveau des prix est anormalement bas, le remboursement des emprunts n'est plus possible, et peut-être faut-il emprunter pour le simple renouvellement d'où accroissement de

	Exploitations de montagne à temps partiel 1	Exploitations de basse montagne à temps principal 2	Exploitations petites à moyennes de plaine		Exploitations modernes, investissements, endettées 5	Grandes exploitations de plaine régions privilégiées 6
			Auto-financement 3	Emprunt 4		
Conditions naturelles	-	-	+	+	+	+
Densité de population	+	+	+	+	-	-
Auto-provisionnement	+	+	+	+	+	0
Economie régionale	Diversifiée	Peu diversifiée Agricole	Agricole	Agricole	Agricole	En dépression
Investissement de renouvellement	+	+	+	+	+	+
Investissement de modernisation	0	+	+	+	+	+
Remboursement	0	0	0	+	+	0
Cash flow nécessaire						
Résultante $-CF_0 + \sum_{i=1}^n CF_n$	0	+	+	+	+	+
Profit nécessaire						

l'endettement.

- lorsque les conditions de production et les structures sont excellentes,

on peut se contenter d'un profit relativement bas

si en réalité les prix moyens pratiqués sont élevés, la réalisation du profit est plus élevée que nécessaire.

Remarquons en passant que toute la présentation précédente a été conçue pour une situation économique générale exempte d'inflation, ce qui réduit les exigences de profit de chacun des cas, à un niveau relativement bas.

UTILISATION DE LA NOTION DU CASH-FLOW NECESSAIRE A DES FINS POLITIQUES

Nous avons déjà fait allusion au fait que le critère "produit du travail", utilisé aujourd'hui pour justifier les revendications de prix (par comparaison entre ce produit du travail moyen obtenu par des agriculteurs et le salaire dit calculé ou équitable, ou encore paritaire), était une grandeur artificielle. En effet elle ne reflète pas le niveau de vie réel des agriculteurs et des membres de leurs familles, et ne dit rien sur leur possibilité de créer des excédents monétaires leur permettant soit d'investir, soit de rembourser des emprunts.

Des situations contradictoires peuvent se présenter dans la pratique. Par exemple, en Suisse, le salaire paritaire, selon les résultats comptables, n'est atteint en montagne, qu'à raison de 50 à 60 %. Cela voudrait dire que les pertes d'exercice sont considérables, et cependant ces agriculteurs subsistent, parfois même investissent, et réalisent des épargnes importantes. Pertes comptables énormes, rentabilité fortement négative... et bénéfices réels!

Le contraire peut également se présenter: gains comptables, bonne rentabilité du capital... et situations financières désastreuses, diminution de la substance d'exploitation!

Comment expliquer une telle anomalie: le produit du travail "comptable" dépend, dans la façon de le calculer, de divers éléments de nature physique que l'on exprime en valeurs monétaires de façon conventionnelle:

- (1) les prestations en nature à la famille paysanne: nourriture, logement
- (2) les amortissements souvent trop bas pour les équipements et surtout pour les bâtiments
- (3) les intérêts calculés des fonds propres qui, eux, dépendent d'estimations souvent très aléatoires des éléments de l'actif d'exploitation.

Dans la grande généralité des agricultures européennes, les produits du travail calculés dans les offices comptables montrent des résultats très décevants (produit du travail inférieur au salaire paritaire) et pourtant les agriculteurs continuent à vivre, même en montagne, et à se développer! Les comptabilités sont-elles faussées à des fins politiques? – Non, c'est la méthode qui ne convient pas. Nous proposons en conséquence une autre méthode d'évaluation de la situation des agriculteurs. Cette méthode prendrait pour base les mêmes comptabilités, mais n'en garderait que les flux monétaires effectifs, pour en calculer les flux d'investissement d'une part, et les flux d'exploitation annuels d'autre part. En regroupant les exploitations selon une typologie que nous avons esquissée, il serait possible de connaître la pente de la résultante des flux d'investissements et d'exploitation combinés (cash-flow total). Suivant les tendances que l'on pourrait détecter en répétant ces calculs année après année, il serait possible de se rendre compte de l'évolution du cash-flow total de différentes catégories d'agriculteurs. Admettons par exemple que le type 5 d'exploitations, correspondant à une politique de modernisation, donne une résultante des flux totaux descendante, ce serait le signe évident que les agriculteurs n'obtiennent pas les moyens financiers nécessaires à l'application de la politique préconisée, on pourrait en tirer, toujours pour le même exemple, plusieurs conclusions sur les mesures à prendre:

1ère possibilité:

La politique en cours doit être poursuivie, dans ce cas on pourrait conclure à la nécessité d'augmenter les prix des produits. De simples modèles de simulation permettraient de savoir assez facilement dans quelles proportions. Il suffirait d'établir une sorte de budget moyen de ce type d'exploitation, d'en calculer le cash-flow nécessaire et de connaître ainsi, compte tenu des charges, le produit "monétaire" à obtenir; connaissant les volumes de la production, il est aisé de fixer le niveau des prix correspondants.

2ème possibilité:

Supposons qu'il ne soit pas souhaitable d'augmenter les prix (je ne m'occupe pas des raisons qui peuvent motiver une telle politique), on pourrait envisager des mesures de subventionnement, d'abaissement de taux d'intérêts, d'octroi de paiements directs, etc.

3ème possibilité:

On peut encore supposer que la caisse publique n'a plus les moyens d'appliquer les mesures énumérées précédemment, la seule conclusion à tirer serait alors de changer de politique! De freiner la politique d'investissement par exemple, de rechercher les moyens de favoriser l'auto-investissement etc. D'envisager en un mot une politique de structure toute différente de celle appliquée jusqu'ici.

Il me semble que des études très intéressantes pourraient être faites en reprenant les résultats comptables existants sur plusieurs années, et en analysant l'évolution de la résultante du cash-flow par type d'exploitation. Il serait alors possible de se faire une idée plus précise de la situation des agriculteurs, et d'ajuster plus sûrement "les" politiques agricoles, en fonction d'objectifs à la fois qualitatifs et économiques! Nous définirons plus loin les objectifs qualitatifs; quant à l'objectif économique (encouragement à l'investissement, ou au contraire frein aux investissements, crédit: oui ou non, subventions, aide directe, niveau des prix, différenciation de prix, etc), il pourra être défini selon la pente de l'évolution du cash-flow total désiré. L'appréciation des résultats comptables se fera selon ce même critère, celui du cash-flow, et non plus selon celui du résultat net difficile à calculer, et ne disant pas grand-chose par rapport aux besoins des types différents d'exploitation.

POUR UNE POLITIQUE FUTURE DIFFERENTE

Partant d'un constat d'échec en matière de politique agricole poursuivie durant les 20 à 30 dernières années, nous avons essayé d'en déceler une cause – parmi d'autres – qui nous paraît fondamentale: la volonté d'appliquer à l'agriculture des principes économiques qui ne lui conviennent pas. Nous avons ensuite tenté de définir d'autres principes qui nous paraissent mieux adaptés à la nature même de l'agriculture, et à des types d'agriculture très différents. Cela nous a conduits à préconiser une réforme des méthodes comptables fondée sur l'analyse séparée des flux physiques et financiers, et à définir les exigences en excédents de flux financiers en fonction de situations diverses et d'options politiques différentes. Un outil de gestion et d'analyse comptable nouveau a ainsi été décrit, il nous reste maintenant à réfléchir sur les objectifs d'une nouvelle politique agricole et sur certains aspects particuliers de cette politique. Nous nous posons, au départ, la question suivante: Dans quelle mesure l'agriculture peut-elle contribuer à résoudre la crise économique actuelle? Cette question suppose un élargissement du champ des objectifs d'une politique nouvelle, dont nous allons tenter une définition.

Le contexte économique actuel peut être caractérisé comme suit:

- Production agricole croissante en face d'un marché dont les possibilités d'absorption vont plutôt en décroissant
- Exode des agriculteurs et des ruraux vers les centres industriels et urbains
- Montée du chômage
- Restriction, si ce n'est blocage des moyens financiers des Etats destinés à soutenir le secteur agricole
- Doutes quant aux aptitudes d'une agriculture intensive, dite hautement productive, à préserver le milieu naturel de vie des populations citadines et rurales.

En toute logique, les deux principes, qui ont prévalu jusqu'ici, soit, production maximale au moindre coût possible, et régulation quasi automatique des quantités produites par les prix du marché, doivent connaître de sérieuses corrections, si ce n'est leur régres-

sion dans l'ordre des priorités à donner aux objectifs de la politique agricole.

Les objectifs prioritaires répondant aux intérêts, non seulement des agriculteurs, mais des populations rurales et urbaines, sont les suivants:

1. Peuplement des zones rurales

Dans certains cas, il s'agira du maintien de la population dans des zones rurales aux conditions naturelles difficiles du point de vue de la production agricole, mais dont les activités économiques sont déjà diversifiées. Ces zones connaissent en général une densité de population relativement élevée par km² de surface agricole utile (SAU). Il faut beaucoup de monde pour cultiver des sols difficiles à travailler, quitte à ce que les agriculteurs exercent cette activité à temps partiel.

Dans d'autres cas, où l'abandon des terres a connu des taux importants (moyenne montagne, zones marginales aux activités économiques peu diversifiées), il faudra entrevoir la possibilité soit de stopper l'exode, soit même une nouvelle augmentation de population.

Malgré sa rentabilité précaire, l'agriculture des régions défavorisées reste une base d'existence des populations rurales, il y a donc lieu d'en encourager l'exercice par les aides directes substantielles. Sans prétendre à l'obtention d'un "salaire paritaire" pour l'exercice de l'activité agricole, il y a lieu d'en améliorer l'attractivité en corrigeant les fortes disparités de revenu. En effet, dans ces régions, l'auto-provisionnement joue encore un rôle important, il faut l'encourager sous toutes ses formes; en effet, l'auto-provisionnement ne concerne pas seulement l'obtention de denrées alimentaires variées, mais aussi l'auto-investissement travail, individuel et collectif, l'auto-gestion des biens communaux, et de l'administration des collectivités publiques, "l'auto-culture". A partir d'une revitalisation de l'agriculture, il faut tendre à revaloriser les caractères d'autonomie des petites régions. Les mesures de caractère agricole pourront ensuite être complétées par d'autres, propres à diversifier les activités économiques des habi-

tants par l'aide à l'installation d'entreprises de petites à moyennes dimensions présentant un caractère de complémentarité aux travaux des champs et d'élevage.

Dans les bonnes régions agricoles, où l'agriculture a déjà atteint un niveau de mécanisation élevé, où l'agriculture "nourrit" son homme, la tendance à vouloir réaugmenter la population est moins impérative. Tout au plus faut-il admettre plus facilement la coexistence de grandes, moyennes et petites exploitations, possédant des potentialités de main d'oeuvre complémentaires. Il faudrait également veiller à ce que la gestion des affaires publiques des petites collectivités puissent se faire normalement. Certaines activités d'amont et d'aval de la production agricole pourrait retrouver leur localisation décentralisée, en acceptant bien sûr de mettre en question la tendance à la concentration toujours plus poussée de celles-ci. Ceci est valable également pour certaines tâches classiques de la collectivité: enseignement, santé, activités culturelles, gestion des affaires publiques plus autonome, etc.

2. La sauvegarde de l'environnement et l'aménagement d'un milieu de vie de meilleure qualité

Il semble aller de soi que l'agriculteur façonne les paysages, entretienne la fertilité des sols, contribue à lutter contre leur érosion. Dans les milieux politiques tant ruraux qu'urbains, on reconnaît une fonction de l'agriculture dans ce domaine, et dans de nombreux cas, cette fonction devient une justification de l'octroi d'aides directes. Mais cela n'est pas suffisant, car tant que l'agriculteur sera soumis à la dure loi des prix du marché, il est mis dans l'obligation d'aller au maximum de ses possibilités d'exploitation du sol, et de son capital; d'où l'intensification excessive que nous constatons. Or, cette intensification se fait au détriment de la qualité de l'environnement et des produits agricoles. Il faut donc desserrer les contraintes économiques principalement dues à des prix trop bas pour les produits agricoles, et décourager la course aux investissements. Les agriculteurs devront réapprendre à respecter mieux les limites qu'impose le maintien des facteurs naturels en bon état de fonctionnement, et de régénération. Des mesures de

caractère économique de péréquation devront permettre de "supporter" une diminution de la rentabilité des processus de production, de poursuivre des objectifs de nature physique, et de respecter certaines barrières qu'il est désormais dangereux de franchir. De larges milieux d'économistes ruraux sont acquis à l'idée d'une "désintensification" et d'une "déconcentration" des processus de production et de transformation des produits alimentaires; certains vont jusqu'à envisager un renchérissement des consommations intermédiaires, ceci pour en décourager l'emploi, et abaisser leur seuil de rentabilité marginale. Ce serait une sorte de régulation "automatique" de caractère strictement économique. C'est une chose à étudier, mais cela ne suffira pas, les mentalités, les objectifs des agriculteurs devront aussi changer. L'objectif "maximisation du profit" devra passer au second plan. C'est là que l'accent devra être mis sur l'équilibre, à longue échéance, des flux monétaires, comme cela a été développé dans la deuxième partie de ce texte ... c'est tout un programme!

Après avoir défini deux objectifs prioritaires, peuplement et environnement, il faut parler de deux éléments importants, que je classe toutefois en deuxième priorité:

3. La maîtrise quantitative de la production de quelques denrées en surproduction

Disons simplement ici que la régulation des quantités produites ne devrait en aucun cas être l'affaire des Etats. Il appartient aux producteurs et à leurs organisations professionnelles, de se répartir - opération certes douloureuse - le gâteau que représentent les possibilités d'absorption du marché. Cette responsabilité appartient à ceux qui se veulent "entrepreneurs". Reconnaissance des limites et solidarité doivent imprégner la mentalité des agriculteurs; concrètement, cela veut dire production sous contrat, assortie d'une vue claire des potentialités régionales et des besoins propres à des structures d'exploitation très diverses. Les organismes de mise en valeur devront abandonner leurs visées à l'expansion à outrance. Là, les Etats pourront, si nécessaire, fixer certaines limites globales à la garantie de prise en charge, assortie de contributions financières également limitées.

4. La réduction de la contribution financière des Etats au soutien des prix

Les caisses sont vides nous dit-on!

La continuation de la politique actuellement en vigueur ne peut que provoquer un accroissement exponentiel des nécessités budgétaires. Il faut ici aussi reconnaître certaines limites, et utiliser les fonds publics à l'application de mesures de soutien d'exploitation en régions aux conditions naturelles défavorables. Il appartient aux Etats de jouer un rôle de péréquation entre exploitations et entre régions.

Si les contributions budgétaires au soutien des prix des produits agricoles doivent diminuer au profit de l'application d'une autre politique, il est possible que même dans les régions naturelles favorables, les prix ne couvrent pas, ce qu'il est convenu d'appeler les frais de production, il faudra bien se résoudre à augmenter les prix à la consommation, et de faire appel – un appel modeste – au porte-monnaie des consommateurs des pays que nous qualifions de développés économiquement parlant. Ce serait leur contribution à la mise en place d'une politique qu'ils appellent de leurs vœux, en l'occurrence, la protection et l'aménagement d'un environnement de qualité et l'obtention de produits agricoles sains. Là aussi, certaines contradictions doivent être surmontées: intérêts économiques à court terme du consommateur, et qualité de la vie et des produits.

Voilà pour l'essentiel des lignes directrices d'une politique agricole rénovée. Dans une telle optique, l'économie ne serait plus le critère unique, et prioritaire de toute décision, elle aurait plutôt pour tâche de rendre possible l'accomplissement de décisions prises selon d'autres critères, et selon d'autres buts de caractère qualitatif, tels que peuplement et environnement, et quantitatif, tels que maîtrise de la production. Les mesures de soutien économique demanderont à être modulées, différenciées en fonction des besoins des divers types d'exploitation et des régions. Les instances administratives et leurs moyens financiers seront des sortes d'intermédiaires assurant le paiement des services rendus par les populations paysannes et rurales aux populations citadines.

La mesure des nécessités de compensation financière se fera selon le principe de l'équilibre des flux financiers esquissé plus haut, et au moyen de très nombreux modèles de simulation adaptés aux conditions les plus diverses. Loin de nous cependant l'idée d'une planification faite dans tous ses détails par les états centralisés; les mesures d'application doivent être exécutées par des instances régionales de petites dimensions territoriales. Les tâtonnements seront nombreux, la période d'apprentissage pour les services administratifs centraux et régionaux sera longue et difficile, mais l'enjeu est de taille et vaut la peine d'une intense réflexion. Il faudra peut-être passer par une longue phase d'expérimentation et d'essais genre zones-témoins.

Les grandes lignes d'une politique nouvelle ainsi exposées peuvent naturellement paraître très utopiques au premier abord, il n'en reste pas moins qu'elles découlent d'une simple logique, qui, partant d'un constat peu réjouissant et préoccupant, cherche à satisfaire à des exigences nouvelles de la société dans laquelle nous vivons, tout en essayant d'en tirer les conséquences sur le plan économique. A une nouvelle politique de structure répond un ajustement des principes de base de l'économie.

QUELQUES SUGGESTIONS DE NATURE A METTRE EN ROUTE, CONCRETEMENT, UNE CONCEPTION INHABITUELLE DE L'ECONOMIE

- Premièrement des études prévalables:
 - affinement de la typologie esquissée et valable pour le territoire européen
 - étude approfondie de quelques types, quant à leurs possibilités et leurs besoins
 - Mise au point d'une méthode d'évaluation du niveau de vie à partir d'éléments physiques qualitatifs et quantitatifs.
 - étude socio-économique de régions dites problématiques
 - A partir de boucllements de comptabilité de services existant dans divers pays, procéder à une épuration des flux monétaires qui se sont dégagés au cours de 10 à 20 ans (si possible) en arrière et

retracer graphiquement l'évolution des cash-flow d'exploitation en totaux. Nous aurions ainsi la possibilité de vérifier l'affirmation selon laquelle les agriculteurs n'ont pas disposé des moyens financiers nécessaires à l'application d'une politique d'investissement. Cette étude devrait porter sur des types d'exploitation différents. Il serait également possible de voir comment utiliser la pente de la résultante, dont nous avons parlé plus haut, comme instrument d'orientation de la politique agricole.

Nous n'allons, pour l'instant, pas plus loin dans nos suggestions concernant des études à entreprendre, car il nous semble que beaucoup a déjà été écrit et dit, sur la façon d'entrevoir des changements de sociétés – comme il est devenu habituel de dire – . Ce qu'il faut maintenant, c'est chercher des chemins au moyen d'expériences, avec les populations régionales. Le cours des choses ne va pas se modifier d'un coup, et nous ne croyons plus à l'efficacité de décisions de changement qui seraient prises pour un ou plusieurs présidents, ou gouvernements – d'autant plus que l'on pourrait douter de leur acceptation! L'Europe des régions est à faire, par le bas, en commençant petitement, au ras du sol.

En attendant, ce que l'on peut souhaiter, c'est que les milieux responsables des grandes décisions politiques ne préconisent pas des mesures de caractère irréversible, telles que le contingentement des productions par les instances des Etats, ce qui conduirait à la "déresponsabilisation" des producteurs. De plus, il serait bon qu'ils réduisent les mesures d'aide financière aux exploitations favorisées par la nature, ralentissent la politique ancienne de structure, et d'investissement à outrance. Elles pourraient aussi, moyennant un début de maîtrise des quantités produites, se préparer progressivement à augmenter la part des consommateurs au paiement de la valeur réelle des produits agricoles, et préparer ainsi le chemin à des aides différenciées en faveur des petits et moyens agriculteurs et des régions défavorisées.

Au niveau des Etats donc, des mesures pas trop révolutionnaires, qui ont déjà trouvé, suivant les pays, un début d'application, parallèlement à un travail d'expérimentation en profondeur à entreprendre au niveau des régions; ce travail devant par la suite améliorer les méthodes d'ajustement de l'économie, pour rendre les zones rurales

plus viables, plus vigoureuses.

● Deuxièmement, de l'expérimentation d'un type nouveau:

- Expérimentation de nouvelles méthodes de gestion et de comptabilité adaptées aux caractéristiques de l'activité agricole.
- Expérimentation des principes nouveaux énoncés dans quelques régions test, selon les principes suivants:
 - étude de situation de la région considérée en faisant appel à la participation des habitants, dès le départ,
 - élaboration d'un programme d'action, évaluation des besoins nécessaires, agricoles et non agricoles.
 - examen de ce programme par l'autorité nationale, et en cas d'accord, octroi d'une enveloppe financière devant permettre sa réalisation.
 - gestion des moyens mis à disposition par la région elle-même.

● Troisièmement, les problèmes qui nécessitent une attention spéciale, négligés jusqu'ici, et dont les solutions conditionneront l'application d'une nouvelle politique agricole.

- Le soutien, et l'aide à accorder aux exploitations à temps partiel

Les différences faites en général, entre les exploitations à plein temps et à temps partiel, en matière de mesures de subventionnement et d'aides directes devraient disparaître. L'agriculture exercée à temps partiel est un phénomène qui s'accroît, surtout en régions défavorisées du point de vue naturel; sans elle, les risques d'abandon des terres et l'exode rural ne feront que croître.

- Le problème foncier demande des solutions draconiennes. Le sol agricole et surtout les meilleures terres méritent d'être protégés contre la spéculation foncière. Aussi peu sympathique que cela puisse paraître, il n'est plus possible de laisser la terre à la discrétion d'un marché libre.

Sans entrer dans le détail des solutions possibles, en liaison avec l'aménagement du territoire, nous affirmons que des mesures de protection sont indispensables, pour le propriétaire exploitant, (à condition que lui-même renonce à spéculer sur les changements de valeur des terres) pour le fermier, et pour le jeune qui reprend l'exploitation.

Il est nécessaire de travailler davantage avec la notion de valeur de rendement, par opposition à celle de valeur vénale.

- Le crédit demande à être utilisé avec beaucoup plus de prudence. Le crédit accordé à taux bonifié est une mesure dangereuse, lorsqu'il est accordé à des agriculteurs, ou à des collectivités, situés dans des régions défavorisées. Il repousse plus loin les vrais problèmes financiers, permet des investissements de prestige, non rentables. Il donne momentanément l'illusion d'une certaine prospérité. Lorsque la rentabilité d'investissements, individuels ou collectifs, est douteuse, il faut préférer au crédit facilité, des dons, ou des aides directes régulières. Il faut en tout cas stopper la propension à l'endettement de l'agriculture, et des zones rurales sous-développées.
- Les méthodes de production dites alternatives doivent être étudiées plus systématiquement. La recherche agronomique ne leur consacre actuellement pas assez de moyens. Il en est de même avec les possibilités d'emploi des énergies renouvelables. Il est nécessaire également d'examiner dans quelle mesure des processus de production dits alternatifs nécessitent un emploi de main d'oeuvre accru. Tout ce problème est lié à une diversification des occupations des habitants des zones rurales. Il faut promouvoir ce qu'il est convenu d'appeler la polyvalence des activités.
- Les formules d'auto-gestion sont également à promouvoir dans tous les types d'activités humaines, en remettant à l'honneur le sens de la communauté rurale, et la prise en charge de travaux utiles à la collectivité sous une forme bénévole. Tout cela va dans la direction d'une plus grande autonomie individuelle et collective, moins dépendante de moyens financiers.
- Enfin, il nous semble nécessaire de prendre toutes les mesures utiles au renforcement de l'identité des populations rurales. Tout cela postule des conceptions différentes de l'enseignement en zone rurale, de la formation professionnelle, du rôle des vulgarisateurs et animateurs ruraux. Dans ces conditions, la participation des populations, si souvent souhaitée verbalement, deviendrait réelle et effective.

Il n'est pas indispensable d'allonger cette liste de suggestions, elle illustre le changement qui doit s'opérer dans les conceptions

de l'économie rurale et de la gestion des entreprises privées et publiques. Elle montre dans quel sens un certain retournement de la façon de penser est possible, et souhaitable pour accorder les activités et comportements humains aux données et contraintes du milieu de vie.

Adresse de l'auteur: Prof. Jean Vallat
Institut d'économie rurale
ETH-Zentrum
Sonneggstrasse 33
8092 Zürich